

# Santé publique



Les dépenses de santé publique retracées dans cette partie recouvrent les actions de prévention et de promotion de la santé (addictions, cancer, alimentation et activité physique, santé mentale...) d'éducation thérapeutique du patient ainsi que celles de veille et

**64 millions d'euros**  
+ 2,57%

de sécurité sanitaire réalisées par l'ARS. Sont également inclus les fonds de prévention de l'Assurance Maladie relevant des trois régimes (cancer, prévention bucco-dentaire, centre d'exams de santé, campagne de vaccination [ROR et vaccin antigrippal]...).

RÉPARTITION PAR TYPE DE FINANCEMENT (en millions d'euros)	MONTANTS 2017	VARIATION 2016/2017	POIDS RÉGION / FRANCE
<b>TOTAL</b>	<b>64,4</b>	<b>+2,57 %</b>	<b>8,06 %</b>
<b>DÉPENSES SUR BUDGET DE L'ÉTAT</b>	<b>33,8</b>	<b>+2,45 %</b>	<b>8,01 %</b>
dont prévention des maladies chroniques et qualité de vie des malades	16,0	+ 6,87 %	9,60 %
dont accès à la santé et éducation à la santé (y compris les centres d'examen de santé)	32,4	-1,34 %	9,40 %
dont pilotage de la politique de santé publique	1,8	-10,40 %	3,92 %
<b>DÉPENSES SUR BUDGET DE L'ASSURANCE MALADIE</b>	<b>30,5</b>	<b>-0,88 %</b>	<b>10,23 %</b>
dont Centres d'exams de santé	12,8	+4,97 %	5,14 %
dont Prévention bucco-dentaire	5,2	+6,87 %	9,60 %

# Autres prestations



(Hors ONDAM)

Accident du travail - Maladies professionnelles : invalidité, incapacité et décès

**1 120 millions d'euros**  
+ 3,88%

RÉPARTITION PAR TYPE DE FINANCEMENT (en millions d'euros)	MONTANTS 2017	VARIATION 2016/2017	POIDS RÉGION / FRANCE
<b>TOTAL</b>	<b>1 120</b>	<b>+3,88 %</b>	<b>9,92 %</b>
Pensions d'invalidité	715	+5,99 %	10,84 %
Capital-décès	12	+ 0,58 %	11,61 %
Prestations d'incapacité permanente de travail	393	+ 0,34 %	8,55 %

# Autres dépenses



La rubrique « Divers » regroupe les dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'ARS, les dépenses de soins à l'étranger, les

charges d'expertises en cas d'accidents du travail, les dépenses des caisses d'assurance maladie au titre du préjudice amiante (indemnisation pour faute inexcusable), les dépenses

d'organisation des concours paramédicaux... L'aide médicale d'état (AME) recouvre trois dispositifs distincts, l'AME de droits commun, l'aide pour soins urgents et l'aide dite « humanitaire ».

**154 millions d'euros**  
+ 2,92%

RÉPARTITION PAR TYPE DE FINANCEMENT (en millions d'euros)	MONTANTS 2017	VARIATION 2016/2017	POIDS RÉGION / FRANCE
<b>TOTAL</b>	<b>154,4</b>	<b>+2,92 %</b>	<b>8,22 %</b>
Dépenses AME et soins urgents	31,1	-14,21 %	3,43 %
Divers	123,3	+8,39 %	12,70 %

# LES DÉPENSES DE SANTÉ 2017 // Hauts-de-France



Ce document retrace, pour l'exercice 2017, l'ensemble des charges de l'Etat, des régimes d'Assurance Maladie et de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) relatives à la politique de santé et aux services de soins et médico-sociaux de la région Hauts-de-France. Son périmètre est plus large que celui de l'ONDAM. Les dépenses concernent les prestations délivrées par les offreurs de soins (professionnels de santé, établissements, centres de santé, réseaux de santé...) installés dans la région, quel que soit le lieu de domicile des assurés. Elles n'incluent pas les aides directes à la personne, ni les dépenses de santé à la charge des patients, des organismes complémentaires et des collectivités territoriales. L'Assurance Maladie finance directement 87.4% des dépenses. En ajoutant les financements indirects, comme la CNSA, elles atteignent 98%.

**18,9 milliards d'euros**  
soit **3 142 €** par habitant

**+1,94%**  
en région par rapport à 2016

**+2,31%**  
au niveau national

Poids de la région par rapport à la France  
**9,09%**  
en termes de dépenses

**8,94%**  
en termes de population

**7 319 M€**

Etablissements de santé

**2 087 M€**

Etablissements et services médico-sociaux (hors Conseils Départementaux)

**64 M€**

Santé publique

**1 120 M€**

Prestations accidents du travail, maladies professionnelles, invalidité, décès

**154 M€**

Autres dépenses

## CATÉGORIES PAR DÉPENSES

en Millions d'euros

En 2017, les soins de ville représentent le poste le plus élevé avec 43,5% des dépenses, suivi par la part des dépenses hospitalières avec 38,82%.

**8 115 M€**

Soins de ville

## TAUX D'ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE SANTÉ ENTRE 2016 ET 2017

	TOTAL des dépenses	dont SOINS DE VILLE	dont ÉTAB. DE SANTÉ	dont MÉDICO-SOCIAL
Réalisé en RÉGION	+ 1,9 %	+ 1,9 %	+ 1,5 %	+ 2,6 %
Réalisé au NATIONAL	+ 2,3 %	+ 2,3 %	+ 2,1 %	+ 2,6 %
Objectif ONDAM	+ 2,1 %	+ 2,1 %	+ 2,0 %	+ 2,9 %

## Soins de ville



En 2017, les dépenses de soins de ville ont augmenté de +1,9% en Hauts de France, contre +2,3% au niveau national.

Les honoraires des professionnels libéraux remboursés augmentent de +2% du fait de la progression du nombre d'actes techniques chez les spécialistes, ainsi que de nouvelles rémunérations et de la revalorisation accordée dans le cadre de la nouvelle convention médicale signée en 2016 pour les médecins généralistes.

Les sages-femmes présentent, avec 9,1%, un fort dynamisme, malgré la baisse du nombre de naissances.

Les honoraires paramédicaux remboursés progressent de +3,9% en retrait par rapport aux années précédentes (5,54% et 5,28% en

2015 et 2016). Malgré ce ralentissement, ils ont contribué à hauteur de 21% à la croissance des prestations de ville, alors qu'ils ne représentent que 13% de la dépense.

Les montants remboursés de médicaments (représentant un quart du total des soins de ville) progressent de 1,8%. Cette hausse masque des évolutions contrastées entre les dépenses au titre des médicaments vendus en officine (0,60%) et celles issues du circuit de la rétrocession hospitalière (12,5%) (Imbruvica).

Les dispositifs médicaux (1,8% en 2017) connaissent une croissance beaucoup plus faible qu'en 2016 (5,1%), comme en France de manière générale. Les lits médicaux, les dépenses de pansements, et les dispositifs pour les personnes souffrant d'apnée du sommeil, expliquent en bonne partie cette baisse.

Les frais de transport des patients augmentent

**8 115** millions d'euros + 1,87%

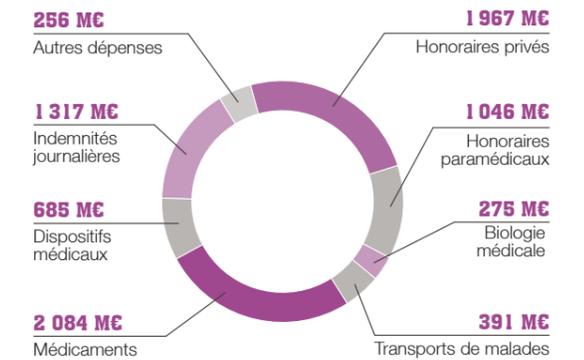
de +2,5%, taux qui se réduit progressivement (3,8% en 2016, 3,7% en 2015). Cette croissance est intégralement portée par l'accroissement des volumes (Les tarifs des taxis ont très peu augmenté au 1<sup>er</sup> janvier 2017). Les taxis conventionnés (7,8%) sont stables par rapport à 2016, alors que les VSL (Véhicules sanitaires légers) ont légèrement progressé de +0,17%, pour atteindre un taux de +1,09% en 2017. Globalement la part des taxis et des VSL dans les dépenses de transports pour les malades est équivalente (24,65% pour les taxis / 29,40% pour les VSL).

Enfin, les montants d'indemnités journalières, pesant 16% des dépenses de soins de ville, progressent de +2,40%, du fait de la forte augmentation des IJ pour Accidents du travail de +6,25%.

### RÉPARTITION PAR TYPE DE FINANCEMENT (en millions d'euros)

	MONTANTS 2017	VARIATION 2016/2017	POIDS RÉGION / FRANCE
<b>TOTAL</b>	<b>8 115</b>	<b>+1,87 %</b>	<b>9,09 %</b>
Honoraires privés *	1 967	+2,05 %	9,09 %
Honoraires paramédicaux	1 046	+3,91 %	8,88 %
Biologie médicale	275	+0,36 %	8,06 %
Transports de malades	391	+2,53 %	8,71 %
Médicaments	2 084	+1,81 %	9,08 %
Dispositifs médicaux	685	+1,83 %	10,36 %
Indemnités journalières (IJ)	1 317	+2,40 %	9,26 %
Autres dépenses	256	-10,08 %	9,19 %

\* y compris en cliniques



## Établissements de santé

**7 319** millions d'euros + 1,53%

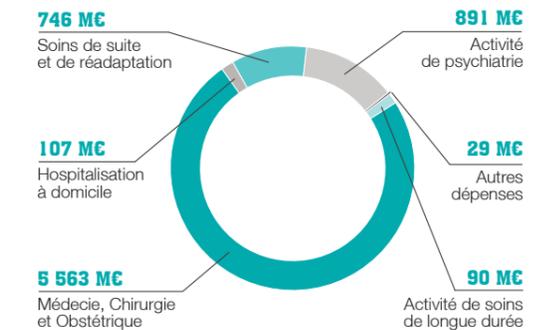


Les dépenses des établissements de santé de la région ont augmenté de +1,5%, inférieur au niveau national (+2,2%).

Les activités de Médecine-Chirurgie-Obstétrique (MCO) qui représentent les deux tiers de la dépense des établissements progressent de +1,4%, malgré un tassement de ces dépenses liées au financement via la tarification à l'activité. L'activité HAD progresse, avec un poids plus élevé d'un point par rapport au national.

### RÉPARTITION PAR TYPE DE FINANCEMENT (en millions d'euros)

	MONTANTS 2017	VARIATION 2016/2017	POIDS RÉGION / FRANCE
<b>TOTAL</b>	<b>7 319</b>	<b>+1,53 %</b>	<b>8,95 %</b>
<b>DÉPENSES DES ÉTAB. DE SANTÉ</b>	<b>7 290</b>	<b>+1,42 %</b>	<b>8,99 %</b>
dont MCO y compris MIGAC et FIR	5 563	+1,41 %	9,04 %
dont HAD	107	+3,14 %	10,15 %
dont SSR	746	+2,27 %	8,74 %
dont psychiatrie	891	+0,92 %	9,28 %
dont soins de longue durée	90	+0,07 %	9,04 %
Autres dépenses	29	+37,18 %	4,16 %



## Établissements et services médico-sociaux

**2 087** millions d'euros + 2,57%



Les dépenses des établissements et services médico-sociaux sont définies par dotations régionales fixées par arrêtés ministériels qui ne peuvent être dépassées. Avec +2,57% la dépense régionale est identique à la moyenne nationale (+2,57%).

Le secteur des personnes âgées enregistre une progression de ses dépenses de 3,11%,

incluant notamment la poursuite des actions du Plan maladies neurodégénératives (PMND), ainsi que la réforme de la tarification des EHPAD. Elle a également permis la création de 268 places dont 22 en accueil de jour, 193 en hébergement permanent, 19 en hébergement temporaire et 34 en SSIAD, ainsi que 9 PASA, 1 PFR et 1 UHR.

Sur le champ des personnes en situation de handicap, les dépenses progressent de 1,45%.

L'année 2017 s'est traduite par la création de 234 places, qui s'inscrivent dans le cadre de la feuille de route « Une réponse accompagnée pour tous » et du 3<sup>e</sup> plan autisme.

132 places à destination des adultes, principalement en MAS et SAMSAH, et 102 pour les enfants (transformation de places d'IEM - IME en place de SESSAD. 3 plates-formes de diagnostic simple autisme ont également vu le jour.

### RÉPARTITION PAR TYPE DE FINANCEMENT (en millions d'euros)

	MONTANTS 2017	VARIATION 2016/2017	POIDS RÉGION / FRANCE
<b>TOTAL</b>	<b>2 087</b>	<b>+2,57 %</b>	<b>9,34 %</b>
Versements aux établissements et services pour personnes âgées	836	+3,11 %	8,23 %
Versements aux établissements et services pour personnes handicapées	997	+1,45 %	10,09 %
Dotations aux établissements accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques (PDS)	59	+6,98 %	10,49 %
Dotations de fonctionnement aux Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)	181	+4,86 %	11,93 %
Divers (MAIA, GEM, PAERPA, prévention...)	13	-0,59 %	8,68 %

